

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1229

Artikel: Circonscriptions électORALES vaudoises. Partie 1, Un système dépassé
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un système dépassé

(*pi*) Le système électoral vaudois doit être réformé; là dessus presque tout le monde est d'accord. Car le canton a changé depuis 1964, date du découpage en trente arrondissements. Mais son Grand Conseil peine à suivre, à cause justement d'un système fait pour neutraliser les éventuelles vagues de fond et qui additionne les défauts:

- Alors que le canton s'urbanise, les campagnes sont surreprésentées, en raison du «député de base» crédité à chaque arrondissement, quel que soit le nombre de ses électeurs.
- Le découpage lui-même, œuvre d'un tacticien radical, sert la droite – c'est en tout cas ce que prétend la gauche... Dans tous les cas, il est souvent fantaisiste et ne correspond pas aux frontières administratives ou «naturelles» du canton.

● Il empêche un bon fonctionnement de la représentation proportionnelle, à cause d'un nombre élevé d'arrondissements élisant trop peu de députés. Avec par exemple quatre députés à élire, un arrondissement connaît un quorum de fait à 20%. Il faudrait élire au moins dix députés pour que la proportionnelle commence à fonctionner à satisfaction.

● De ce fait, le système avantage les grands partis – de gauche et de droite – au détriment des petites formations. Celles-ci soit renoncent à présenter des candidats dans les petits arrondissements, soit n'ont aucune chance d'en élire. Dans les deux cas, les grandes formations en tirent profit.

Solutions boiteuses

Cette description des inconvénients suffit à poser les exigences d'un système amélioré: il devrait respecter une juste représentation à la fois des régions et des partis.

A partir de là, on peut déjà exclure au moins une solution: celle consistant à faire coïncider les arrondissements électoraux avec les districts. Ceux-ci sont au nombre de dix-neuf, mais les différences de population entre le plus et le moins peuplé d'entre eux maintiendraient des arrondissements élisant moins de dix députés. D'ailleurs, plusieurs des plus petits arrondissements – Pays d'Enhaut, La Vallée (deux députés chacun), Oron (trois) – correspondent déjà aux districts.

En gardant 200 députés, et pour tenir compte des différences de population entre régions, il faudrait se limiter à neuf ou dix arrondissements au maximum, ce qui cor-

respond à un découpage «naturel», comme l'a relevé une récente étude sur l'organisation territoriale de l'Etat (un autre découpage «naturel» relevé par la même étude correspondrait à quatre ou cinq arrondissements).

Moins de députés

C'est dans ce contexte également qu'il faut placer l'initiative lancée par des enseignants yverdonnois et soutenue par quelques députés frondeurs. La proposition est de diviser par deux le nombre de députés et de faire du canton un arrondissement électoral unique.

L'idée de réduire le nombre de députés peut séduire par le caractère sommaire du slogan qui la soutient: «Moins de députés pour plus d'efficacité». On s'étonnera pourtant que ses auteurs comptent parmi les plus grands détracteurs de l'opération Orchidée et s'opposent à une réduction du nombre des... fonctionnaires. Disons simplement qu'il n'existe aucun chiffre magique et que rien ne démontre pour l'instant que 100 soit meilleur que 120, 150 ou 200. Le nombre de députés ne devrait d'ailleurs pas être fixé a priori; il doit être calculé pour permettre au système de bien fonctionner: à 100 par exemple, la proportionnelle ne fonctionnera pas si l'on tient à assurer une représentation des régions, donc à maintenir plusieurs arrondissements. Mais ce chiffre peut paraître encore un peu trop élevé pour un arrondissement unique...

L'arrondissement unique

Il n'est pas douteux que l'arrondissement unique privilégierait les régions urbaines au détriment de l'arrière-pays.

Un candidat lausannois bénéficie en effet naturellement de plus de voix qu'un de ses colistiers de Payerne. Ce dernier, à qualités égales, aura donc plus de difficultés à être élu. Cet argument est particulièrement valable pour l'élection au Grand Conseil, où sont élues des personnes n'ayant encore pu se faire connaître que sur le plan local. Il y a dès lors bien peu de chances qu'un habitant de Lausanne connaisse un syndic d'Avenches, même brillant... C'est la raison pour laquelle la comparaison avec l'élection au Conseil national, où le canton est arrondissement électoral, n'est pas pertinente. Les dix-sept élus vaudois sont certes assez bien répartis sur le territoire.

Mais sont candidats à l'élection fédérale des personnes qui ont déjà pu acquérir une notoriété sur le plan cantonal, souvent comme députés, parfois par le biais d'une association. Difficile donc de faire totalement confiance à une main invisible qui

ARRONDISSEMENTS ET NOMBRE DE DÉPUTÉS À ÉLIRE

Combien d'arrondissements...	élisent chacun combien de députés
2	2
7	3
6	4
2	5
3	6
1	7
6	8
1	11
1	15
1	42

REPRÉSENTATION DES PETITS PARTIS

Aux dernières élections, sur 30 arrondissements:

Le POP (communistes) présentait des candidats dans 4 arrondissements.

Les Verts, dans 7 arrondissements.

L'UDC dans 14 arrondissements.

Seul le Parti radical était présent dans tous les arrondissements.

Le coup de pouce financier

RÉFÉRENCE

Communauté de travail pour l'approvisionnement énergétique décentralisé, Liestal. Secrétaire général: Erich Nussbaumer

(jd) Certes, les nombreuses campagnes d'information menées depuis le milieu des années 70 ont laissé des traces; le public est aujourd'hui conscient que l'énergie est un bien rare dont la consommation dégrade l'environnement. Mais entre la conscience et le comportement, il y a un pas d'autant plus difficile à franchir que le prix de l'énergie reste relativement faible. Et lorsque la volonté est là, reste pour le propriétaire immobilier, l'entrepreneur ou les pouvoirs publics l'obstacle du choix pertinent des techniques et de l'investissement financier à consentir.

C'est pour faciliter le franchissement de ce pas qu'a été imaginé le «contracting», un néologisme à s'écarter la langue qui cache une approche innovatrice et prometteuse. Il s'agit tout simplement d'un contrat entre le consommateur d'énergie et une entreprise qui conçoit, installe et exploite à ses frais le système de production énergétique du consommateur. L'entreprise ne se limite donc pas, comme dans le scénario classique, à vendre à son client une installation. Non, ce qu'elle lui fournit, c'est de l'énergie utile, chaleur et électricité. Le client est ainsi déchargé de l'investissement initial et des risques d'exploitation liés au choix d'une technologie nouvelle. Car bien sûr, dans le «contracting», on écarte la chaudière à mazout au profit du couplage chaleur-force et des énergies renouvelables. En définitive, le client paie l'énergie consommée à un prix fixe stipulé dans le contrat.

Ce mode de faire permettrait des économies d'énergie importantes – de 20 à 30% de la consommation d'énergie primaire, selon les spécialistes de la branche –. Ces derniers ont en effet tout intérêt à installer des systèmes efficaces et à les gérer de manière optimale puisque c'est par le biais des économies réalisées qu'ils amortissent leurs investissements. ■

fonctionnerait pour le Grand Conseil aussi bien que pour le Conseil national.

Ce risque de sous-représentation régionale n'est d'ailleurs pas entièrement écarté en diminuant à une dizaine ou moins le nombre d'arrondissements. Dans ce cas, Sainte-Croix se retrouverait en «concurrence» avec Yverdon, Begnins avec Nyon, etc...

En définitive, la frontière administrative du district pourrait bien être difficile à sauter. Car elle marque encore souvent un territoire à l'intérieur duquel des compétences locales peuvent se faire connaître.

Pour réussir complètement, une bonne ré-

MÉDIAS

Tirage et lectorat sont deux choses. Le quotidien d'une autre gauche allemande, *die Tageszeitung*, continue de déplorer que tant de lecteurs ne soient pas des acheteurs, ce qui lui est économiquement défavorable. Une récente édition publiait une première page partiellement blanche, correspondant à la partie du journal lue, mais non payée. Tirage actuel utile: 60 000 exemplaires. Si un dixième des lecteurs non acheteurs payait son journal, le tirage monterait à 100 000 exemplaires, résolvant bien des problèmes de gestion.

Découvert une annonce pour le magazine hebdomadaire portugais *Visao* dans *24 Heures*. Pas étonnant, l'éditeur est dans les deux cas *Edipresse*.

Pourquoi ne lire que les revues françaises éditées à Paris? Il y a des revues de proximité comme *Le Jura Français* (du Rhin au Rhône) ou la *Nouvelle Revue Franc Comtoise*, qui nous aideraient à mieux comprendre nos voisins européens.

Sur *Suisse 4*, version alémanique, la *Basler Zeitung* a commencé à diffuser un programme satirique où les femmes, d'une part, et l'accent bâlois (celui du Carnaval), d'autre part, dominent et révèlent des informations intéressantes sur un ton léger. Le titre *Café Bâle*.

Berne va disposer d'une pluralité médiatique digne d'être mentionnée: trois quotidiens, dont un de gauche, trois radios locales, dont, dès le mois de mars 1996, une radio non conformiste sans publicité, et une télévision locale. *Radio Bern - RaBe* prépare très sérieusement son lancement définitif afin de prouver qu'il est possible de faire une radio non commerciale intéressante.

Le *New York Times* publie quotidiennement une édition fax diffusée dans le monde entier sous le nom *Times Fax*. Il y a des informations extraites de la «une» et des nouvelles internationales. L'économie, le sport et les commentaires y ont leur place et même les mots croisés.

forme du système électoral devrait donc contribuer à légitimer les régions que les spécialistes en aménagement du territoire ou en organisation des services de l'Etat voient se dessiner.

Mais la reconnaissance de leur existence et le développement d'activités officielles à cette échelle devraient se faire simultanément à leur prise en compte pour un découpage électoral. ■